



Contrat de mandat entre agence immobilière et tiers

Par **anachrom**, le **31/03/2008** à **14:22**

Bonjour à tous, rnrnVoilà, je vous explique ma situation. J'ai un ami architecte qui est en train de finaliser un programme immobilier. Dans le cadre de celui-ci, il m'a confié une mission de commercialisation auprès des agences immobilières. rnrnMa question est la suivante : dans le cadre de ces futures transactions, quel contrat je dois mettre en place entre les agences immobilières et moi même ? rnrnQuestion subsidiaire : Comment s'établit ma rémunération ? rnrnJe vous remercie tous d'avance.